

ProspectivESS 2 « Culture & ESS – Transitions culturelles »

Mardi 14 novembre, 13h30 - 17h30, au Carreau du Temple

Programme provisoire

Le modèle des politiques publiques en faveur de la culture, tel qu'il a été inspiré et mis en œuvre pour l'essentiel par André Malraux et Jack Lang, repose principalement sur la création, la production, la diffusion d'œuvres. Il privilégie l'excellence artistique. L'ambition émancipatrice, l'héritage de l'éducation populaire, la pratique de l'action culturelle sont passés au second plan et ont été parfois dévalorisés.

La crise sociale conduit un nombre croissant d'acteurs de la culture à dénoncer « l'entre soi », la fracture qui sépare désormais le monde protégé des « cultivés » et le peuple des « mécontents », à remettre en cause la capacité des œuvres à créer spontanément du lien social, à s'interroger sur leurs missions.

Depuis la déclaration de Fribourg, l'approche par les droits culturels, c'est-à-dire par l'élargissement de l'action culturelle à l'ensemble de la population, rend plus nécessaire cette mise en question. Celle-ci se conjugue avec une réduction des aides publiques. Sous l'effet de cette double évolution, **les entreprises culturelles qui n'ont pas pour but premier la lucrativité de leur activité, sont entrées, parfois brutalement, dans une phase de profonde transition.**

A travers son format d'événement « Prospective ESS », le Labo de l'ESS s'est saisi de ce sujet et a organisé un premier séminaire de travail sur les enjeux de la culture et leurs rapports avec l'ESS, le 25 Avril 2017 à la Fondation Del Duca.

Ce temps d'échange a mis en lumière les principaux caractères de cette « transition culturelle » : territorialisation accrue des projets par une conjugaison en leur sein d'ambitions artistiques, urbaines, sociales, scientifiques et économiques articulées dans une vision plus globale du développement local ; passage de la « démocratisation » à la « démocratie » porté par la logique des droits culturels ; nouveaux modes de gouvernance ; exigence et multiplication des coopérations entre acteurs ; renouvellement des modèles économiques.

Ce premier constat sera approfondi et précisé sur deux de ses aspects lors d'un second temps des « ProspectivESS » que le Lalo organise :

Le mardi 14 novembre 2017 de 13h30 à 17h30

Au Carreau du Temple à Paris

En présence de la Madame la Ministre de la Culture, Françoise NYSSSEN (sous réserve).

INTRODUCTION :

A travers cette seconde rencontre des ProspectivESS du Labo, l'accent sera porté sur les deux axes de travail suivants :

- I. Favoriser le développement de la coopération dans le secteur culturel
- II. Construire de nouveaux modèles socio-économiques pour les entreprises culturelles

La rencontre, comme pour le premier temps, sera fondée sur la présentation d'initiatives exemplaires et sur l'analyse des enseignements que l'on peut en tirer (bottom-up) en termes d'enjeux et de conditions d'extension des nouvelles pratiques. Fidèle à la méthode inclusive du Labo, elle réunira toutes les parties prenantes en la matière, des opérateurs culturels aux acteurs de l'ESS mais aussi réseaux professionnels, financeurs, collectivités territoriales, élus et médias.

Proposition de déroulé de la rencontre

La rencontre est animée par **Hugues SIBILLE**.

- **14h00 – INTRODUCTION** (20 minutes):
 - Pilote des débats : **Hugues SIBILLE**, président du Labo de l'ESS (5 min)
 - Introduction : **Bernard LATARJET** (15 min)
- **14h20 – SEQUENCE 1: Favoriser la coopération comme axe de développement du secteur culturel**

TABLE RONDE 1 (60 min + 15 min d'échanges / salle) – Intervenants :

- **Odile LAFOND** – Responsable de la CAE CLARAbis
- **Colin LEMAITRE** – Entrepreneur culturel
- **Frédéric MENARD** - Directeur de la Coursive Boutaric (PTCE à Dijon)
- **Mélanie THUILLIER** - Directrice de la CRESS Aquitaine

Des enquêtes récentes mesurent le développement de nouvelles formes de mutualisation et de coopération dans le champ culturel en réponse à des exigences qui ne sont pas uniquement économiques mais aussi artistiques, sociales, politiques. Leur diversité est grande (filières et disciplines, objectifs, missions et compétences des partenaires, degré des partages, statut adopté etc...). Le mouvement s'accélère mais reste limité en raison des écueils qui demeurent nombreux. Il est peu soutenu par les pouvoirs publics.

Questions :

- Pourquoi coopérer ? Quels facteurs de changement incitent à la coopération ?
- Que partage-t-on ? Quelles sont les différentes formes, les différents degrés de ces coopérations ?
- Quels sont les freins à la coopération ? Quels sont les risques éventuels ?
- Quelles sont les conditions du développement de la coopération ?
- Quels rôles pour l'Etat, pour les collectivités territoriales, pour les réseaux et organisations professionnelles, pour les institutions financières, pour les instances nationales et régionales de l'ESS ?

- **15h20** - ECHANGES AVEC LA SALLE (15 minutes)

- **15h40** – SEQUENCE 2 : Construire de nouveaux modèles socio-économiques pour les entreprises culturelles

TABLE RONDE 2 (60 min + 15 min d'échanges / salle) – Intervenants :

- **Stéphane BOSSUET** - Directeur de « ARTENREEL »
- **Elefterios KECHAGIOGLOU** - Directeur du Plus Petit Cirque du Monde, à Bagneux
- **Christine SINAPI** - Coordinatrice de l'équipe de recherche « Management des entreprises culturelles et des industries créatives » à la Business School of Burgundy
- **Emmanuelle WATIER** - Directrice de « L'Amicale de production » Lille

La raréfaction des financements par subventions de l'Etat et des collectivités locales, la baisse incompressible de certaines charges de fonctionnement, l'apparition de nouveaux enjeux territoriaux et sociaux, le développement des formes inédites d'expressions artistiques et culturelles, les règles européennes et la croissance des recours aux appels d'offre, les limites du mécénat, les nouvelles ressources (épargne solidaire, crowdfunding...), tels sont les facteurs qui, parmi d'autres, conjuguent leurs effets pour conduire les entrepreneurs culturels – et les plus nombreux d'entre eux : les 35 000 dirigeants d'associations culturelles employeuses – à faire évoluer leurs modèles économiques. Il ne s'agit pas de rupture mais de transition progressive. Il ne s'agit pas non plus de sacrifier le service public à la marchandisation.

L'approche économique de l'ESS, loin d'être le « palliatif » ou le remède miracle de la pénurie, doit être au contraire le garant de l'intérêt général, de la diversité, de la prise en compte des droits culturels dans une logique plus entrepreneuriale. Elle peut être le cadre de l'innovation économique et sociale nécessaire.

Questions :

- Pourquoi le qualificatif d'entrepreneur fait-il peur aux acteurs culturels ?
 - Comment aider les associations culturelles à conforter leur modèle économique ?
 - En quoi la coopération et les dynamiques inter-acteurs au niveau des territoires (qui ont été évoqués dans la séquence 1) sont-elles porteuses de solutions économiques pour les entreprises culturelles et notamment les associations ?
 - Pourquoi les structures formelles de l'ESS (SCOOP, SCIC, GE, CAE, PTCE) se développent-elles peu dans le secteur culturel et ne présentent-elles qu'un nombre marginal d'entrepreneurs culturels ?
 - Quel jugement porter sur l'efficacité des nouvelles ressources et des nouveaux outils financiers dans le secteur culturel ?
 - A quelles conditions les associations peuvent-elles entrer dans une logique de financement pérenne de leur activité (recours à l'emprunt, constitution de fonds propres, émission de titres associatifs...)?
-
- **16h40 - ECHANGES AVEC LA SALLE (15 minutes)**

 - **17h00 – CONCLUSION (15 minutes) :**
 - Synthèse des débats par **Hugues SIBILLE**, Président du Labo de l'ESS
 - Conclusion et perspectives par **Françoise NYSSSEN**, Ministre de la Culture (*sous réserve*)

 - **Poursuite des échanges autour d'un cocktail convivial**